



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Compte-rendu de la réunion du Bureau de l'ASRDLF du 18 janvier 2012 à Paris (INRA SAD-APT)

Présents : Lise Bourdeau-Lepage, Michel Dimou, Bernard Pecqueur (par skype), Véronique Peyrache-Gadeau (par téléphone).

Invité : Pascal Bérion pour le point 1

Point 1 : Etat d'avancement du colloque 2012 de Belfort

1/ Point sur les sessions spéciales : Pascal Bérion présente les résultats de l'évaluation menée par le comité scientifique. Le bureau prend connaissance des résultats et confirme la nécessité de regrouper certaines d'entre elles.

Le bureau demande à ce que les premiers résultats des évaluations des sessions spéciales soient annoncés très vite à travers une brève. Lise Bourdeau-Lepage s'en chargera.

Il décide également que dès que les organisateurs des sessions spéciales qui doivent être modifiées auront donné leur accord au comité scientifique elles seront annoncées via une brève.

Le Bureau demande à l'équipe organisatrice de communiquer aux organisateurs des sessions spéciales le nombre de propositions déposées pour leur session le 15 février et le 1^{er} mars. Le Bureau rappelle que tous les résumés seront évalués par le comité scientifique même ceux des sessions spéciales.

2/ Dépôt des résumés et retour des évaluations :

La date du jeudi 1^{er} mars est choisie pour le dépôt des propositions via le site du colloque. Les résultats des évaluations des propositions de communications seront communiqués le 2 avril aux proposant. Le Bureau demande à ce que ces informations soient mises très vite sur le site du colloque.

3/ Point sur les questions logistiques et d'accueil

Pascal Bérion confirme que les réservations de chambre d'hôtel se feront via Belfort Congrès.

4/ Invités pour les conférences en plénière

Après discussion au sein du Bureau et Pascal Bérion,

le Bureau propose comme intervenants : Thierry Weil des Mines ParisTech (centre d'économie industrielle) et El Mouhoud Mouhoud de l'Université Paris Dauphine. Les coordonnées de ces intervenants sont communiquées à Pascal Bérion et le Bureau se propose de les contacter si nécessaire (Weil : Lise Bourdeau-Lepage).

5/ Bourse Jeunes Chercheurs

Il est annoncé que l'équipe d'organisation du colloque proposera 10 bourses et l'ASRDLF 4 bourses. Après discussion, il est décidé que les bourses seront d'un montant maximal de 400 Euros, et qu'elles seront modulées en fonction du coût de transport. Le Bureau rappelle qu'une commission a été mise en place lors du dernier CA. En tant que membres de ce comité, Pascal et Lise se chargeront de rédiger l'appel.

Lise Bourdeau-Lepage propose de mettre en place des critères qui permettent de discriminer les candidats sur des critères autres que scientifiques, la qualité scientifique des propositions des candidats étant évaluée par le comité scientifique. Le Bureau accepte cette proposition et décide que l'appel soit envoyé via une Brève très vite.

6/ Question des seniors et prix des inscriptions

Pascal Bérion rappelle que comme décidé lors de la réunion de septembre, les membres du comité scientifique bénéficieront d'un tarif d'inscription réduit comme cela se fait à l'ERSA.

7/ Programme du colloque

Pascal annonce au Bureau qu'il y aura comme officiels *a priori* le Maire de Belfort (Etienne Butzbach), Pierre Moscovici et Jean-Pierre Chevènement.

Le Bureau demande à l'équipe organisatrice de lui envoyer la trame du programme avec les plénières, les sessions, l'assemblée générale de l'ASRDLF... positionnées.

Point 2 : Colloque 2014

Suite à la clôture des propositions pour l'organisation du colloque 2014 et après avoir étudié les dossiers de candidature, le Bureau décide d'auditionner les deux équipes candidates (Marne-la-Vallée et Montpellier). Les auditions auront lieu au mois de mars (les dates du 6, 9 et 13 mars seront proposées aux deux équipes).

Le bureau décide 1/ d'auditionner les deux équipes candidates (Marne-la-Vallée et Montpellier). Les auditions auront lieu au mois de mars (les dates du 6, 9 et 13 mars seront proposées aux deux équipes) ; 2/ que les auditions auront lieu à Lyon de manière à ce qu'aucune des équipes ne soit favorisée et à ce que les membres du Bureau puissent être présents ; 3/que chaque audition durera une heure avec une présentation de 30 minutes maximum pour les équipes. Lise Bourdeau-Lepage se chargera d'organiser les auditions et de trouver une date qui convienne aux deux équipes.

Point 3 : Enregistrement à la préfecture de l'association, gestion du compte bancaire et Passage de trésorerie

Véronique Peyrache-Gadeau annonce que cela est en bonne voie mais que le passage de trésorerie n'est pas encore effectif.

Point 4 : Liste des adhérents, RERU, ERSA

Lise Bourdeau-Lepage annonce : 1/ qu'elle a retravaillé la liste des adhérents à partir des données de Valérie Angeon ; 2/ que le nombre des adhérents est plus important qu'annoncé précédemment ; 3 / qu'elle l'a envoyée à l'ensemble des membres du Bureau et à Sandrine Mérias, Catherine Joffre et Nathalie Gaussier pour qu'elle soit vérifiée et définitivement validée. Elle rappelle que : 1/ les cotisations 2011 n'ont pas été versées à l'ERSA (10 euros par membres) et que cela devient urgent et 2/ qu'il va falloir verser à Armand Colin la cotisation RERU (10 euros par membres également).

Le Bureau décide que Michel Dimou rentrera en contact avec les membres de l'ERSA et que Lise Bourdeau-Lepage se chargera des relations avec la RERU, Véronique Peyrache Gadeau intervenant seulement au moment du règlement.

6/ Prochaine réunion du bureau

En mars à Lyon avec les auditions des candidatures pour l'organisation du colloque 2014

La réunion s'achève à 16h30.